

Bordeaux, le 10 octobre 2024

Evolution de l'actionariat de LISEA

L'actionariat de LISEA, concessionnaire de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) entre Tours et Bordeaux, évolue avec le renforcement des participations de VINCI Concessions et Meridiam.

Au printemps 2024, Ardian et la Caisse des dépôts et consignations, actionnaires de LISEA, ont signifié leur intention de procéder conjointement à une cession d'actions portant sur 26,24% du capital de l'entreprise. VINCI Concessions et Meridiam, déjà actionnaires de LISEA, ont souhaité se porter acquéreurs des titres cédés. La transaction a été signée le 9 octobre 2024.

La réalisation de cette opération est conditionnée, de manière usuelle, à la mise en place de la documentation juridique correspondante. A l'issue de ce processus, la répartition du capital de LISEA sera la suivante :

Associés	Pourcentages de détention (avant opération)	Pourcentages de détention (après opération)
VINCI Concessions	33,40%	42,045 %
Meridiam	24,35%	41,945 %
Caisse des dépôts et consignations	25,41%	16,010 %
Ardian	16,84%	—

Le renforcement de la participation de VINCI Concessions et de Meridiam au capital de LISEA traduit la confiance de deux acteurs majeurs du secteur des infrastructures dans les perspectives opérationnelles, financières et de développement commercial de LISEA. LISEA accompagne activement l'ouverture du marché de la grande vitesse en France, en développant notamment son Site de Maintenance et de Remisage de trains à Marcheprime, en Gironde, initiative validée et initiée par les quatre actionnaires historiques de LISEA.

À propos de LISEA

Concessionnaire de la LGV Sud Europe Atlantique (Tours-Bordeaux), la mission de LISEA est de gérer, en toute sécurité, une infrastructure ferroviaire publique, au bénéfice des voyageurs, clients et territoires. Mise en service le 2 juillet 2017, la ligne relie Paris à Bordeaux en 2h04. Par sa démarche RSE visant notamment à préserver l'environnement et favoriser la dynamique territoriale, LISEA entend accompagner les territoires à relever le défi de la transition écologique et participer à la création de nouvelles offres de services et de dessertes, en favorisant notamment l'ouverture à la concurrence. Depuis 2017, plus de 110 millions de voyageurs ont emprunté la LGV SEA.